



FLASH N°3 | MARS-AVRIL 2022

LA COMMUNE VOUS INFORME

Courrier d'information aux habitants de la commune de La Queue lez Yvelines



Agenda avril-mai 2022

Avril

- 02/04 théâtre de rue - la voisine marionnette au marché
- 03/04 passage "rallye-vélo la Mauldre" rue de Grosrouvre entre 8h et 12h30
- 08/04 Spectacle - la ferme des animaux à 20h30 la Bonnette
- 09/04 jeu de piste organisé par le CMJ
- 10/04 élections présidentielles de 8h à 20h la Bonnette
- 22/04 passage job bus insertion de 9h30 à 16h30 place Paul Paillole
- 24/04 élections présidentielles de 8h à 20h la Bonnette
- 30/04 Foire aux vêtements de planète cœur à la Bonnette de 9h à 17h

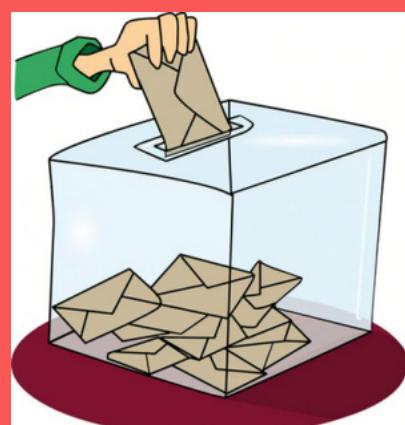
Mai

- 08/05 cérémonie de commémoration au monument aux morts
- 15/05 trail des cerfs (course nature)
- 27/05 passage job bus insertion de 9h30 à 16h30 place Paul Paillole

ELECTIONS 2022 DEPLACEMENT DES DEUX BUREAUX DE VOTE

L'élection présidentielle se tiendra les 10 et 24 avril et les élections législatives, les 12 et 19 juin prochains. Comme tous les Français, les Laqueutois seront donc appelés plusieurs fois aux urnes cette année. La mairie a procédé à quelques modifications concernant ces votes à venir. Cela concerne le déplacement des deux bureaux de vote .

En effet, comme pour l'an passé, les Laqueutois viendront voter à la Bonnette - 50, chemin du Roy à la Queue Lez Yvelines et non pas à la mairie.



Le printemps des poètes

La Voisine-marionnette diseuse de poésie dans l'espace public offrira ses poèmes aux passants de la Queue Lez Yvelines sur le marché le samedi 2 avril



Collecte des déchets végétaux 2022

N'oubliez pas que désormais pour la collecte des végétaux qui commence semaine 13, il faut utiliser les bacs marrons qui viennent d'être livrés et non plus les sacs en papier.



Notre espace communal a vu quelques transformations en ce début d'année dans le quartier des écoles :

La clôture entourant la cour de l'école élémentaire a été agrémentée d'une haie, plantée par les services techniques communaux. Pour s'accorder avec le taillis de chênes présent dans la cour, nous avons choisi des plantes de sous-bois : des charmilles pour constituer la haie, ainsi que des fougères et des bruyères à fleurs roses (Callunes et Erica). Pour assurer la reprise des plants et limiter les désherbages ultérieurs, la plantation a été faite sur un paillage de copeaux de bois, résultant des élagages de l'année sur les arbres communaux ; par ailleurs, un système d'irrigation a été mis en place, et fonctionnera au moins durant les deux premières années.



Deux places de stationnement ont été créées devant l'école élémentaire, à l'arrière du bâtiment des services techniques. L'une est réservée aux personnes handicapées (PMR), l'autre est destinée aux livraisons.



La parcelle destinée au stationnement des personnels des écoles, située face à l'entrée de la maternelle, a été dotée d'une place PMR, avec un revêtement en enrobé.



Jeu de piste de Pâques :

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) vous propose le samedi 9 avril vers 15h de les retrouver dans le petit parc, situé près des écoles, pour une chasse aux trésors. Si vous avez entre 3 et 13 ans vous êtes les bienvenus !

Fête communale :

Vous êtes musicien amateur et souhaitez jouer le mardi 21 juin pour la fête de la musique ? Vous êtes prêts à donner un coup de main pour la brocante du 19 juin ? Bienvenue !

Nous cherchons des bénévoles. Faites-vous connaître en mairie au 01.34.86.40.55 ou à mairie@la-queue-lez-yvelines.fr

